

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : Lundi, le 3 avril 2017
HEURE : 19 h 30
LIEU : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Gaston Chamberland
Neil Perkins
Gérard Dalpé
Mme Maguy Carpentier, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

067-17

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté sauf pour l'item suivant :

8.2 – Relocalisation terrain de balle

Reporté à une date ultérieure.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

068-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de mars 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- › M. Michel Leblanc et groupe de citoyens du secteur Scottsmore - dépôt pétition limite de vitesse chemin Scottsmore.
- › M. Laurent Chatelle - boîte à gravier.
- › M. Gilles Nadeau - fauchage et débroussaillage.

REMBOURSEMENT DE DÉPENSES

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

069-17

et unanimement résolu que le remboursement de dépenses suivant soit effectué au membre du conseil ci-après nommé, suite à sa participation à l'assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska qui a eu lieu à Acton Vale le 30 mars 2017 :

- Monsieur Gérard Dalpé (kilométrage) 65,04 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 11000 310.

COMPTES PAYABLES

070-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 3 avril 2017, représentant des déboursés de 92 471,90 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 33592 à # 32678 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 92 471,90 \$, dont un montant de 397,82 \$ affecte l'année 2016 et un montant de 84 897,57 \$ affecte l'année 2017 ; le solde des dépenses de 7 176,51 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI, au CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION – FINANCES

REMBOURSEMENT DE TAXES MUNICIPALES - VIDÉOTRON INFRASTRUCTURES INC.

071-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le remboursement de taxes municipales suivant soit autorisé :

- Vidéotron Infrastructures Inc. 586,97 \$
(correction erreur de calcul de l'évaluateur dans la valeur du terrain au nouveau rôle triennal – taxes payées en trop).

Le tout selon le document préparé à cet effet par le trésorier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 13000 896 et 02 13000 992.

**APPUI À INTERNET HAUT-RICHELIEU POUR LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE
DES PROGRAMMES BRANCHER POUR INNOVER ET QUÉBEC BRANCHÉ**

ATTENDU QUE la MRC Brome-Missisquoi a mandaté l'organisme à but non lucratif Développement Innovations Haut-Richelieu (connu aussi sous le nom Internet Haut-Richelieu) pour déposer un projet d'Internet haute-vitesse par fibre optique pour couvrir l'ensemble des résidences et entreprises de la MRC Brome-Missisquoi qui ne sont pas actuellement desservies par un service minimal de 5/1 mbps ;

ATTENDU QUE l'Internet haute vitesse est un service essentiel pour le quotidien de nos citoyens ;

ATTENDU QUE l'Internet haute vitesse est essentiel pour le développement socioéconomique de notre milieu : l'attraction de nouvelles populations, le télétravail, le développement des affaires et l'éducation de nos enfants ;

ATTENDU QUE des citoyens de notre municipalité nous expriment leurs insatisfactions quant à leur service d'Internet haute vitesse actuel, citant : l'inconsistance ou le faible débit, le manque de fiabilité, l'incapacité de faire certains téléchargements et transferts, les coûts exorbitants pour obtenir un service comparable en milieu urbain, et ce seulement, si un tel service est offert ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité a pris connaissance des résultats des tests de vitesse déposés au conseil des maires de la MRC le 21 mars 2017, et que les résultats démontrent que la majorité des répondants n'ont pas accès à du 5/1 mbps ;

ATTENDU QUE les besoins d'Internet haute vitesse ne feront qu'accroître et que nous estimons que la fibre optique est la technologie qui répondra aux besoins à long terme ;

ATTENDU QUE les entreprises privées d'Internet haute vitesse déployant des technologies filaires ne peuvent rentabiliser leurs investissements que dans des milieux densément peuplés ;

Il est :

072-17

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu d'appuyer la demande de subvention déposée par Développement Innovations Haut-Richelieu, dans le cadre des programmes Brancher pour innover et Québec Branché.

Adopté.

REPLACEMENT COPIEUR-IMPRIMANTE-NUMÉRISEUR-TÉLÉCOPIEUR

073-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 10 000 \$ soit autorisé pour l'acquisition d'un nouvel appareil multi-fonctions (copieur-imprimante-numériseur-télécopieur couleur) pour les services administratifs de l'hôtel de ville.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10100 760.

RÉMUNÉRATION PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 88 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités* autorise le conseil à établir une rémunération différente de la rémunération minimum fixée par le ministre pour les membres du personnel électoral ;

Il est :

074-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que la Ville de Dunham fixe la rémunération des membres du personnel électoral comme suit :

1. Président d'élection

- › Montant forfaitaire.....1 250 \$
- › Montant par personne habile à voter :
 - 2 500 premiers0,406 \$
 - 22 500 suivants0,123 \$
- › Montant pour le jour de vote par anticipation240 \$
- › Montant pour le jour du scrutin350 \$

2. Secrétaire d'élection

- › 75% de la rémunération du président d'élection.

3. Membre de la Commission de révision de la liste électorale

- › Président et membre100 \$ par séance
- › Agent réviseur10 \$ l'heure

4. Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)

- › Jour du vote par anticipation200 \$
- › Jour du scrutin250 \$

5. Préposé à l'accueil liste électorale informatique

- › Jour du vote par anticipation200 \$
- › Jour du scrutin250 \$

6. Scrutateur et secrétaire

- › Jour du vote par anticipation
(incluant le dépouillement).....200 \$
- › Jour du scrutin250 \$

7. Membre de la table de vérification

- › Jour du vote par anticipation120 \$
- › Jour du scrutin140 \$

8. Remplaçant

- › Jour du vote par anticipation75 \$
- › Jour du scrutin100 \$

9. Formation

- › Présence à une formation15\$ par séance

Adopté.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS a versé une compensation de 299 951 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

Pour ces motifs, il est :

075-17

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Dunham atteste de la véracité des frais encourus mentionnés au rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier 2016 et que lesdits frais encourus l'ont été sur des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

Que la Ville de Dunham demande au MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS d'instaurer une indexation annuelle des compensations qui n'ont jamais été haussées depuis le transfert de responsabilité du réseau routier local effectué en 1993.

Adopté.

MANDAT À TETRA TECH – PLAN D'INTERVENTION TECQ 2014-2018

076-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un mandat soit donné à la firme Tetra Tech pour la réalisation du plan d'intervention requis par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) dans le cadre du programme de la Taxe sur l'Essence et la Contribution du Québec (TECQ) 2014-2018, selon l'offre de services datée du 23 mars 2017 et qu'un montant de 12 850 \$ (plus taxes) soit autorisé à cette fin.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS - VOLET 2

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham souhaite construire une bibliothèque sur un terrain lui appartenant, derrière l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire procède actuellement à un appel de projets du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque est évalué à un million deux cent mille dollars (1 200 000 \$) ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham a déposé une demande d'aide financière pour un montant de cinq cent soixante-douze mille dollars (572 000 \$) au volet 2 du FPC ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham doit confirmer son intention de contribuer financièrement pour sa part du coût de projet admissible et autres frais ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la présente et s'en montre satisfait ;

Il est :

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu de confirmer le dépôt de la demande d'aide financière pour un montant de **cinq cent soixante-douze mille dollars** (572 000 \$) au volet 2 du FPC ;

077-17 De confirmer l'intention de la Ville de Dunham de défrayer sa part du coût de projet, et autres frais ;

D'autoriser le maire et le greffier à signer les documents nécessaires, le cas échéant.

Adopté.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MCCQ

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a débuté ses négociations dans le but de signer de nouvelles ententes de développement triennales ;

CONSIDÉRANT QUE seules les municipalités et les MRC ayant des politiques culturelles sont admissibles à une telle entente ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham dispose d'une telle politique ;

CONSIDÉRANT QUE la signature d'une entente permettrait à la Ville de voir certains projets financés à 50% par le MCCQ ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham doit signifier, par résolution, son désir de participer à une telle entente et confirmer des montants maximums annuels afin d'amorcer le processus de négociation avec le MCCQ ;

Il est :

078-17 Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que la Ville de Dunham confirme son intention de signer une entente de développement de 3 ans avec le MCCQ ;

Que la Ville de Dunham s'engage pour un maximum de **dix mille dollars** (10 000 \$) annuellement pour mettre en œuvre les actions de cette entente ;

D'autoriser le maire et le greffier à signer les documents nécessaires, le cas échéant.

Adopté.

POLITIQUE DE LOCATION DE SALLES ET DE PRÊT D'ÉQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham souhaite mettre à jour sa politique en matière de location de salles et d'équipements ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, elle a entrepris la rédaction d'un document appelé « Politique de location de salles et de prêts d'équipements » dans lequel on retrouve notamment les objectifs, les règles et les tarifs relatifs à la location des salles et de l'équipement de la Ville de Dunham ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la Ville, des citoyens et des locataires potentiels de clarifier et d'uniformiser ces règles et ces tarifs ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont obtenu copie dudit document et s'en montrent satisfaits ;

Il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le conseil municipal adopte le document « Politique de location de salles et de prêts d'équipements ».

079-17 Que copie de ce document soit rendu public sur le site Web de la Ville de Dunham.

Que les tarifs applicables entrent en vigueur au moment de l'adoption de cette résolution.

Adopté.

TRANSPORT

SOUSSIONS CARBURANT DIESEL

Suite à notre appel d'offres public pour la fourniture de carburant diesel, les trois (3) soumissions conformes suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 13 mars 2017 à 10 h 00, soit :

- LES PÉTROLES DUPONT
(division de chauffage P. Gosselin Inc.)..... 1.0795 \$/litre (taxes incluses)
- SIMON GIGUÈRE PRODUITS PÉTROLIERS 1.0910 \$/litre (taxes incluses)
- PIERRE CHOUINARD ET FILS 1.1372 \$/litre (taxes incluses)

Après étude, il est :

080-17 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que la soumission présentée par LES PETROLES DUPONT soit acceptée.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SOUSSIONS FOURNITURE MÉLANGE BITUMINEUX

Suite à notre appel d'offres public pour la fourniture de 750 tonnes métriques de mélange bitumineux EB-5 malléable et 250 tonnes métriques de mélange bitumineux EB-10-S, les trois (3) soumissions conformes suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 21 mars 2017 à 10 h 30, soit :

- PAVAGES MASKA INC. 96 303,06 \$ (taxes incluses)
- CARRIERE L'ANGE-GARDIEN
DIVISION DE BAUVAL INC. 97 041,78 \$ (taxes incluses)
- CONSTRUCTION DJL INC. 103 528,09 \$ (taxes incluses)

Après étude, il est :

081-17 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par Pavages Maska Inc. pour la fourniture de 750 tonnes métriques de mélange bitumineux EB-5 malléable et 250 tonnes métriques de mélange bitumineux EB-10-S, pour la saison 2017, soit acceptée.

La dépense réelle en achat de mélange bitumineux sera de 73 750,00 \$ (plus taxes), en ne tenant pas compte de la pondération imposée pour les frais de transport.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SOUSSIONS ABAT-POUSSIÈRE

Suite à notre appel d'offres public pour la fourniture, transport et épandage de chlorure de magnésium ou chlorure de calcium liquide comme abat-poussière sur les routes non pavées de la municipalité, les quatre (4) soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 21 mars 2017 à 10 h 00, soit :

- MULTI-ROUTES INC. 0,2850 \$/litre (taxes incluses)
- INNOVATIVE BUILDING PRODUCTS INC. 0,2983 \$/litre (taxes incluses)
- LES ENTREPRISES BOURGET INC. 0,3042 \$/litre (taxes incluses)
- SEBCI 0,3102 \$/litre (taxes incluses)

Après étude, il est :

082-17 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que la soumission présentée par MULTI-ROUTES INC. pour la fourniture, transport et épandage de chlorure de calcium liquide pour la saison 2017 soit acceptée.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

DEMANDE DE SOUSSIONS PROLONGEMENT TROTTOIRS

083-17 Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et résolu que soit autorisée une demande de soumissions sur invitation pour un prolongement d'environ 275 mètres de trottoir sur la rue Principale entre le trottoir existant et l'intersection du chemin St-Joseph.

Adopté.

*Messieurs les conseillers Kevin Mitchell et Gérard Dalpé enregistrent leur vote **contre** la proposition.*

BALAYAGE DE RUES

084-17 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 15 000 \$ soit autorisé pour des travaux de balai mécanique (certains travaux avec balai aspirateur et d'autres avec balai-brosse seulement) dans divers chemins et rues pavés de la municipalité.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 521.

MARQUAGE DE LA CHAUSSEE

085-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 7 000 \$ soit autorisé pour le marquage de la chaussée, sur environ 25 kilomètres de chemins pavés de la municipalité, ainsi que les espaces de stationnement sur la rue Principale.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 521.

REPLACEMENT BOITE À GRAVIER 99-01

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

086-17 et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 5 000 \$ soit autorisé pour l'acquisition d'une boîte à gravier usagée pour remplacer la boîte 4 saisons du camion Sterling 1999, celle-ci étant inutilisable.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 525.

REPLACEMENT DU FARDIER

087-17 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 20 000 \$ soit autorisé pour l'acquisition d'un nouveau fardier pour le service de voirie. Le fardier actuel sera mis en vente ou donné en échange du neuf.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 32000 526 et 03 10320 740.

ACHAT PLAQUE VIBRANTE

088-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 7 000 \$ soit autorisé pour l'achat d'une plaque vibrante pour le service de voirie.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 760.

LOCATION ROULEAU COMPACTEUR

089-17 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'un montant maximal de 25 000 \$ (taxes incluses) soit autorisé pour la location à long terme (environ 6 mois) d'un rouleau compacteur pour les travaux de rechargement et autres travaux routiers à l'été 2017.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 32000 516 et 03 10320 710.

EMPLOIS SAISONNIERS VOIRIE/TRAVAUX PUBLICS

090-17 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le directeur général et le surintendant de voirie soient autorisés à procéder à l'embauche du personnel saisonnier suivant :

- un chauffeur-opérateur en remplacement de Mathieu Piette, qui a remis sa démission, au taux horaire de 21,528 \$;
- deux (2) employés temporaires saisonniers pour le service de voirie, pour une durée approximative de 20 semaines, à raison de 40 heures par semaine, pour un montant approximatif de maximal de 25 600 \$.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32001 141 (poste saisonnier).

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 17-02 – 127 WILKINSON – RICHARD MASSE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

091-17

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Richard Massé, pour la propriété du 127, Wilkinson, ayant pour effet de permettre une porte de garage de 3 mètres (10 pieds) de hauteur en dérogation à l'article 69 du règlement de zonage numéro 243-03 qui indique que, pour la zone AR-1, la hauteur maximale permise pour les portes de garage est de 2,5 mètres (8,25 pieds).

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SPORTS ET LOISIRS

AUTORISATION COUPE DES AMERIQUES

092-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le passage de l'épreuve sur la route du GRAND PRIX DES AMÉRIQUES, sur le territoire de la Ville de Dunham (routes 213 et 202) samedi, le 24 juin 2017.

Adopté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE ET LOISIRS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

ASSURANCES – OBNL ASSURES ADDITIONNELS (APELS)

093-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que soit autorisé l'ajout de l'OBNL L'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Selby Inc. (APELS) comme assuré additionnel aux assurances de la municipalité (MMQ), l'assurance nécessaire afin de couvrir leurs activités soit :

- Responsabilité Civile Générale, limite de 2 000 000 \$, franchise 2 500 \$
Prime annuelle de 125 \$ + taxes ;
- Responsabilité des Erreurs & Omissions, limite de 1 000 000 \$,
franchise 1 000 \$. Prime annuelle de 50 \$ + taxes ;
- Prime annuelle totale de 175 \$ + taxes.

Et que cette prime soit payée ou remboursée par l'organisme.

Adopté.

AIDE FINANCIERE – 175^E PAROISSE STE-CROIX

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

094-17 et unanimement résolu qu'une aide financière de 1 500 \$ soit autorisée à la Fabrique Ste-Croix de Dunham pour aider au financement des concerts à venir dans le cadre du 175^e anniversaire de la Paroisse.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70259 499.

TRANSFERT SUBVENTION FONDATION SIBYLLA HESSE – CLE DES CHAMPS (EDITION 2016)

CONSIDERANT QUE l'organisation de *La Clé des Champs 2017* a reçu une subvention de 5 000 \$ de la *Fondation Sibylla Hesse* pour sa 20^e édition ;

CONSIDERANT QUE le chèque a été émis au nom de la Ville de Dunham et que celui-ci a été encaissé ;

095-17 Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un chèque de 5 000 \$ soit émis au nom de *Clé des champs de Dunham (2012)* afin de transférer les fonds provenant de cette subvention.

Adopté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- › M. Gilles Nadeau - félicitations Guide du citoyen.
- › Mme Vicky Coupal - projet calendrier municipal ;
- suivi plaintes voirie.
- › M. Gilles Therrien - déboisement coin Selby-Larose.
- › M. Normand Hébert - réparation asphalte rue Larose ;
- remerciements Pierre Janecek
306 - 315 Larose.
- › Mme Vicky Carrière - déneigement chemin Bullard.
- › M. Éric Dalpé - déneigement ;
- poteaux d'adresse.
- › M. Laurent Chatelle - numéro d'urgence sur boîte vocale ;
- 306 - 315 rue Larose ;
- rapiécage asphalte ;
- suivi quart de nuit.
- › M. André Pinsonneault - conditions rue Baillon.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

096-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier